

Motion

« Conditions de travail »

Congrès de la CGT Educ'action 45

Il est indispensable et urgent pour la CGT Educ'action prenne réellement en main la question des conditions de travail dans ses actions et luttes.

Ainsi, notamment pour faire face à la réforme des rythmes scolaires et des statuts, il s'agit d'être non plus sur la prescription de l'employeur, mais sur le réel, donc sur les conditions de travail.

C'est l'anecdote du carreau cassé raconté par Henri Krasucki : si on veut remettre les salariés en mouvement **il convient de s'atteler davantage aux conditions de travail des salariés, à travers des outils simples mis à disposition de tous par le législateur que sont les fiches registres santé et sécurité, les fiches dangers graves et imminents, les droits de retrait, d'alerte, les chs et chsct, le document unique d'évaluation des risques...**

La lutte syndicale par les pétitions, les grèves, les manifestations, doit s'accompagner de l'utilisation d'autres outils légaux (cités ci-dessus) qui permettent d'améliorer les conditions de travail.

La CGT Educ'action 45 s'engage donc à faire de la question des conditions de travail un axe majeur de ses actions syndicales, ce qui passera entre autre par des publications régulières, y compris sur son site web (cgteduc'45), et qui s'appuiera sur les formations dispensées par la FERC-CGT.

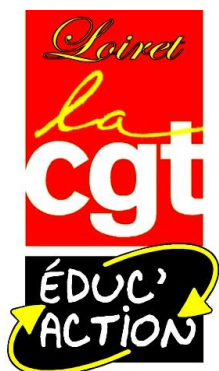
Bilan des acquis de ces outils sur huit mois maintenant :

Au niveau départemental, l'action pour les bac pro GA (lancée en novembre 2013) a permis de mettre à distance l'employeur qui mettait la pression sur les collègues (par des devoirs vacances notamment) et d'obtenir des formations dès cette année (depuis février). (Pour en savoir plus : [<http://edu45.udcgtloiret.fr/spip.ph...>])

Une même action est en cours pour les Stidd. (Pour en savoir plus : [<http://edu45.udcgtloiret.fr/spip.ph...>] et [<http://edu45.udcgtloiret.fr/spip.ph...>])

Sur l'usage des fiches registres et danger grave depuis novembre 2013, dans un collège rural :

- ▶ Des problèmes récurrents des parents qui agressent les professeurs par le biais notamment du carnet de correspondance : une collègue (à la demande de la cgt éduc) a accepté d'écrire dans le registre, elle a obtenu non seulement une réponse du chef d'établissement mais surtout des excuses faites par le parent. Il faut savoir qu'au sujet des fiches hygiène, santé et sécurité l'employeur a obligation de réponse et de résultat.
- ▶ A l'accueil, le mur est moisi, (induisant des risques de santé pour l'agent qui y travaille) depuis mars 2013, suite à un gros orage ; une fiche registre appuyée ensuite d'une fiche danger grave et imminent ont été remplies. Malgré le déni de l'employeur sur la fiche danger grave et imminent, (car pour l'employeur il faut être à l'article de la mort pour légitimement remplir une fiche de cet ordre), l'entreprise privée est venue réparer le mur.
- ▶ Cette même fiche danger grave et imminent a permis de mettre à distance le chef d'établissement qui, régulièrement, mettait des bâtons dans les roues d'un collègue, (entre autre la suppression du site Internet du collège et par là même de six ans de travail...).
- ▶ Des problèmes souvent de chauffage, notamment à la cantine où mangent les professeurs et dans les salles de cours, inscrits dans les fiches registres, les problèmes ont été réglés sur le champ. Il faut savoir que le nom respect des températures minimales vous autorise à poser un droit de retrait.



Motion

« Pour un audit de la dette »

Congrès de la CGT Educ'action 45

Le point nodal de la politique d'austérité en France comme en Europe est la dette, fruit de la privatisation de l'emprunt (puisque l'Etat ne peut plus depuis 72 emprunter à sa banque, ce qui était un point du programme du Cnr). Ainsi 45 milliards par an sont versés par l'Etat pour payer la dette, dont 94 % correspond uniquement au cumul des intérêts de cette dette.

Réviser la dette, comme cela a été fait en Bolivie ou en Islande (par le biais d'un audit de la dette par exemple) permettra de retrouver des marges de manœuvre pour pouvoir financer à nouveau nos entreprises publiques et privées et nos emplois.

La CGT Educ'action s'engage, dans le cadre de la lutte contre les politiques d'austérité, dans une campagne en faveur d'un audit de la dette.



Motion

« Décloisonnons ! Pour la création d'un pôle inter-catégoriel »

Congrès de la CGT Educ'action 45

La CGT Educ'action a organisé son travail en pôles (collège, lycée...) qui permettent de « prendre la température » des différents champs syndicaux.

Toutefois, en cloisonnant les structures, on cloisonne également l'action. Alors que la force de la CGT tient dans son caractère interprofessionnel et inter-catégoriel.

Ainsi, la question des rythmes scolaires ne concerne pas que le 1er degré, elle a des incidences sur les autres niveaux. Autre exemple : les CCF qui ne concernent pas que les lycées professionnels, ils s'insinuent progressivement dans les autres voies, mais aussi en collège (en histoire des arts).

Car l'objectif de la CGT Educ'action45 dans sa lutte syndicale est son efficacité et pas le repli sur soi, la CGT Educ'action s'engage à décloisonner ses champs d'intervention, que ce soit au niveau interprofessionnel ou au niveau inter-catégoriel. Elle mettra donc en place un pôle inter-catégoriel à cet effet.